

Les «opérationnels» de Bologne

Chacun en a aujourd'hui bien conscience, l'introduction du projet Bologne en 2004-2005 aura de grandes répercussions sur l'organisation des études dans les facultés. Ceci implique de profondes modifications dans les outils de gestion informatiques et probablement dans l'organisation administrative de la gestion de l'enseignement. L'étudiant devra, quant à lui, être bien informé des possibilités qui lui sont offertes afin de pouvoir, avec l'aide de son conseiller pédagogique, choisir rapidement les cours qui constitueront son programme



de l'année. Il est aussi important que les secrétariats des départements et des facultés puissent concevoir les horaires, suivre les parcours des étudiants, préparer les délibérations, produire les compléments au diplôme, etc. Enfin, les horaires devront être adaptés pour permettre plus de souplesse dans les choix des étudiants et organiser des mineures, par exemple.

Le Conseil rectoral a estimé nécessaire qu'à côté des groupes du Conseil de l'enseignement et de la formation (CEFO), qui s'occupent plus de la réflexion et de l'élaboration des documents de référence, un groupe opérationnel (GTO) comportant des acteurs de terrain (les directeurs administratifs de faculté, DAF) et de l'administration centrale coordonne le développement, les tests et la mise en place des différents outils de gestion et propose des solutions aux problèmes techniques et organisationnels.

Le groupe sera composé de cinq membres de l'administration centrale (SET, ADEF, SIA, ADAE, ADCP) et quatre acteurs du terrain (DAF). L'ADCP, qui travaille déjà énormément sur Bologne dans le cadre du CEFO, aura pour rôle d'assurer l'information des différentes entités sur les progrès de ce groupe.

Groupe exécutif, le GTO dépendra directement du Conseil rectoral au sein duquel il aura un interlocuteur identifié, Jean-François Deneff. Au cas où il décèlerait des problèmes qui nécessitent une décision de type politique, le groupe en référera au Conseil rectoral qui y donnera suite selon les procédures usuelles (Conseil académique, CEFO, ...).

En résumé, le GTO aura pour mission de :

- Compléter l'analyse des besoins, ébauchée en mai par le SIA
- Définir le cahier des charges des adaptations des applications informatiques.
- Identifier les problèmes organisationnels et proposer des solutions
- Établir un ordre de priorité et un calendrier de réalisation.

Vu l'ampleur de la tâche, le groupe devrait avoir terminé sa mission en fin 2007.

(Jean-François Deneff)